

Le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (www.poleculturel.be) recrute **un directeur / une directrice technique**

En tant qu'acteur du Pôle culturel du Brabant wallon, le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve poursuit les missions d'un centre culturel agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans une perspective de rayonnement et d'attraction de plus en plus internationale.

Quelques données chiffrées : budget annuel d'1,7 million d'euros, 20 travailleurs, 100 projets par an dont plus de 80 représentations de 40 spectacles différents pour tous les publics, des festivals (www.nuitafricaine.org, www.lesnuitsdencre.be), une Biennale d'art contemporain (www.biennale8.org), des projets participatifs et d'éducation permanente, des publications, un Réseau d'échanges réciproques de savoirs, des expositions, des arts de la rue, etc.

Mission de la fonction

Afin de réaliser les enjeux et le rayonnement du Centre culturel, le directeur technique a pour mission :

- la vérification de la faisabilité des projets événementiels proposés par la direction générale et, ensuite, la supervision technique de leur mise en œuvre par le personnel interne et/ou externe du Centre culturel ;
- le pilotage des installations et la supervision des équipes techniques nécessaires au maintien des conditions optimales d'utilisation, de confort et de performance des infrastructures et équipements du Centre culturel en proposant et en mettant en œuvre des programmes de travaux préventifs et curatifs.

Domaines de responsabilités et tâches principales

Gérer les projets du et au Centre culturel - 30 %

- Il concrétise les orientations stratégiques en élaborant les plannings prévisionnels à court, moyen et long termes de l'ensemble des programmes artistiques et détermine les moyens humains, équipements scéniques et matériels techniques nécessaires pour les réaliser ;
- Il étudie et valide la faisabilité de chacun des projets en élaborant et adaptant les fiches techniques et détermine les moyens humains et techniques, ainsi que les coûts prévisionnels ;
- Il planifie et supervise la mise en œuvre des aspects techniques des programmations et projets que ce soit pour une ou plusieurs saisons ou pour un projet particulier.

Gérer les ressources humaines - 25 %

- Il crée au sein de son équipe de 5 techniciens (3 régisseurs et 2 auxiliaires techniques) une atmosphère motivante et sereine de travail en favorisant le soutien à ses collaborateurs, leur valorisation, la prise d'initiative et la participation des membres de l'équipe à certaines décisions, ainsi qu'en gérant les conflits qui pourraient surgir et ce, de façon professionnelle et équitable ;
- Il initie, soutient et participe activement au système d'évaluation basé sur l'objectivation des résultats pour chacun des membres de son équipe ;
- Soucieux du développement et de la mise à niveau des compétences des membres de son équipe technique, il identifie et met en place les actions de formation nécessaires ;
- Garant d'une gestion préventive en matière de personnel, en collaboration avec le comité de direction, il active le processus de recrutement au sein de son équipe : identification du besoin en personnel, rédaction du profil de fonction, participation à l'entretien de sélection, etc ;
- Particulièrement attentif aux règles de sécurité et de prévention, il assure, pour l'ensemble des membres de son équipe, le respect des procédures et règlements de travail et, notamment, en matière de sécurité et de bien-être, et participe, ainsi, activement à l'élaboration de la politique de sécurité et de bien-être de l'organisation.

Gérer les infrastructures - 20 %

- Afin de proposer des infrastructures accueillantes et de qualité, il assure la supervision de la maintenance technique des bâtiments que ce soit en matière d'électricité, de chauffage, plomberie, etc. mais également leur entretien général (propreté) et leur vérification réglementaire (incendie, accessibilité, etc.) par des organismes agréés et en conformité au règlement général pour la protection du travail ;
- Soucieux de fournir une réponse rapide et de qualité, il élabore ou fait élaborer la partie technique du cahier de charge, réalise l'estimation budgétaire, émet l'avis technique en vue de l'attribution du marché sur base de critères objectifs prédéfinis (prix, qualité, délais, etc.) ;
- Il fixe les priorités en élaborant la planification hebdomadaire et mensuelle de son équipe. Il détermine les moyens humains et matériels nécessaires pour les réaliser ;
- Il responsabilise son équipe pour assurer la coordination des travaux et contrôle régulièrement la parfaite exécution de l'ensemble des interventions/des projets (délais, budget, qualité, etc.) tant gérés en interne que par les firmes/prestataires extérieurs et prend les dispositions nécessaires en cas d'écarts ;
- Il délègue à un membre de son équipe la vérification des moyens matériels disponibles (les stocks minimums) afin de respecter les délais de planification. Ce dernier s'assurera que toutes les dispositions sont prises pour garantir une gestion professionnelle et prévisionnelle des outils nécessaires à la bonne réalisation des chantiers ;
- A l'horizon 2020, il reprendra la supervision de l'infrastructure informatique du Centre culturel, il préparera alors et supervisera les développements du parc informatique et l'installation des périphériques, des logiciels, interfaces nécessaires, etc.

Gérer le matériel technique - 15 %

- Pour garantir des spectacles et projets artistiques de qualité, il veille à la mise en place d'un programme d'entretien, de maintenance et de mise en conformité des équipements scéniques et du matériel technique ;
- Afin d'assurer une vieille technologique (liée à l'évolution du matériel, mais également des publics, etc.), il définit les besoins d'évolution des équipements et matériels et propose les investissements nécessaires ;
- Il délègue à un membre de son équipe la vérification préventive des moyens en matériels techniques disponibles (les stocks minimums) afin de respecter les délais de planification ;
- Il délègue à un membre de son équipe la location et le prêt d'équipements scéniques de façon à optimiser les investissements.

Assurer le lien - 10 %

- Véritable acteur de liaison, il permet un travail de collaboration entre les différents ateliers/corps de métiers nécessaires à la réalisation de projets de qualité dans les meilleurs délais ;
- A l'horizon 2020, il développera et assurera une collaboration constructive et de confiance avec les services techniques d'autres opérateurs culturels partenaires afin de réaliser des économies d'échelles ou d'améliorer la qualité des prestations ;
- Dans un souci de satisfaction permanente, il construit une relation de confiance et de partenariat avec les firmes/intervenants extérieurs présents sur les chantiers tout en veillant au respect strict de leurs obligations contractuelles ;
- En garantissant une image professionnelle et de sérieux, il organise un contact semestriel avec les autorités communales et d'autres propriétaires d'infrastructures pour les informer de l'avancée des travaux, de la qualité des résultats, etc. ;
- Il contribue, par l'échange d'informations (ascendantes ou descendantes) au sein de son équipe, à mettre en place et appliquer les principes de transparence et d'efficacité.

Compétences clés de la fonction

Le directeur technique sera capable de :

- gérer l'équipe (Leadership et Management) ;
- comprendre et superviser l'élaboration des fiches techniques de spectacles et projets ;
- comprendre et superviser l'élaboration des cahiers de charge techniques (infrastructures et équipements) ;
- plus précisément :
 - s'organiser,
 - esprit d'équipe et collaboration,
 - flexibilité et adaptabilité,
 - connaissance de base en régie de spectacles (au minimum),
 - connaissance de base en électricité (basse tension),
 - connaissance approfondie en planification de projets,
 - communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit.

Qualités requises

Polyvalence, réactivité, dynamisme, souci du détail et résistance au stress.

Qualifications requises

Titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur et 5 ans minimum d'expérience dans la gestion d'une équipe technique.

Conditions particulières

- Prestations à temps partiel (4/5^e temps)
- Détenteur d'un passeport APE
- Horaires variables en fonction du calendrier des activités
- Détenteur d'un permis de conduire

Contrat à temps partiel (4/5^e temps) à durée indéterminée. (A terme, possibilité d'évoluer vers un temps plein)

Entrée en fonction : dès que possible (1^{er} octobre 2016)

Lieu d'exploitation principal : Centre culturel, 41 Avenue des Combattants à Ottignies

Rémunération : 100% du barème prévu par la CP329.02, échelon 5 + chèques repas

Maximum 15 ans d'ancienneté dans la même fonction

Procédure :

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae **avant le 30 août 2016**
à l'attention de :

Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Monsieur Vincent Geens
Animateur-Directeur
Avenue des Combattants, 41
1340 Ottignies
info@poleculturel.be

Après examen des candidatures, les candidat(e)s retenus seront conviés à un entretien de sélection le vendredi 2 septembre 2016.